

NOUVELLES DES NÉGOCIATIONS AVEC VIA

Chers consœurs et confrères,

Les comités de négociation des conventions 1, 2 et 3 ont repris les négociations avec VIA aujourd'hui à Montréal. Les deux comités continuent de travailler sur les questions non monétaires qui affectent directement les conditions de travail de leurs membres respectifs au sein de VIA. Certaines questions centrales non monétaires doivent être résolues dans le cadre de cette ronde de négociation. La société continue d'avoir des demandes contre le syndicat et les comités travaillent à résoudre ces problèmes. Nous avons été catégoriques devant l'employeur en insistant sur le fait que les TCA n'avaient absolument aucune intention de faire reculer les gains durement acquis au au fil des ans.

Cette semaine, les comités seront en pleine discussion avec la société au sujet de son annonce du 18 janvier 2010 concernant les régimes de retraite de VIA. À ce chapitre, VIA a clairement indiqué qu'elle allait aborder les préoccupations du syndicat au sujet de l'administration du régime. Quant à son message aux employé(e)s, VIA maintient que le changement introduit le 18 janvier n'affecte que les employé(e)s qui décident de quitter VIA avant l'âge de 55 ans. L'employeur a aussi assuré au syndicat que cet ajustement n'aura aucun impact négatif sur tous les autres employé(e)s incluant ceux qui prennent leur retraite de VIA à 55 ans et plus (pour qui la formule 55 - 85 s'appliquera encore). Ce changement n'affectera pas non plus les retraité(e)s actuels. En dépit de ce dialogue, il est fondamental que les changements soient étudiés attentivement et intégrés dans une entente écrite entre les parties afin de s'assurer que le régime de retraite de nos membres soit protégé pour l'avenir.

L'employeur n'a pas encore mis sur la table une demande financière au syndicat. En dépit de notre continuelle requête, VIA continue de déclarer qu'elle attend une approbation budgétaire du gouvernement fédéral. Nous demandons aux membres de continuer de soutenir leur comité de négociation et de ne pas écouter les insinuations ou les rumeurs pendant les négociations. D'autres dates seront fixées et nous continuerons à vous informer. Cette ronde de négociation est difficile et la solidarité est extrêmement importante si nous voulons conclure une entente juste et équitable.

Solidairement,
Comité central de négociation des TCA chez VIA
Section locale 100 des TCA
Conseil 4000 des TCA